

PREMIÈRE PARTIE.

DES DYSPEPSIES ACCIDENTELLES OU INDIGESTIONS.

L'indigestion, dans son degré le moins intense, n'est, à proprement parler, qu'une digestion laborieuse. Dans son degré moyen, elle se caractérise par des douleurs assez intenses et par l'expulsion des aliments mal élaborés qui ont été pris au dernier repas. Dans sa forme la plus sérieuse, elle donne lieu non-seulement à des douleurs aiguës dans les voies digestives, à des sueurs froides, à des défaillances, à des évacuations copieuses et répétées d'aliments qui n'ont subi que peu d'altération, mais encore à des phénomènes généraux qui peuvent rendre le diagnostic obscur, inspirer des craintes légitimes et réclamer toute l'attention du médecin.

Les causes qui produisent cette affection peuvent être rangées en six séries :

1° Indigestion par excès dans la quantité des aliments et des boissons ;

2° Par la mauvaise qualité des substances ingérées ;

3° Par l'insuffisance de la mastication et de la salivation ;

4° Par défaut d'intervalles suffisants entre les repas ;

5° Par des causes perturbatrices qui agissent après l'ingestion des aliments : secousses morales, ingestion de boissons indigestes, médicaments intempestifs, bains chauds ou froids, saignées générales ou locales, invasion d'une maladie aiguë, etc. ;

6° Par la répugnance idiosyncrasique de l'estomac pour certaines substances alimentaires parfaitement digestibles en elles-mêmes, pour le plus grand nombre des individus, tandis que pour quelques-uns, elles sont tellement antipathiques qu'elles sont constamment rejetées, par une voie ou par une autre, dans les heures qui suivent leur ingestion. Tels sont le lait, le beurre, les œufs, certains poissons et coquillages, quelques légumes, les oignons, l'oseille, ailleurs la chair de veau, le gibier et les viandes faisandées, le régime maigre chez les uns, le régime gras chez tels autres, etc., etc.

Les *symptômes* de l'indigestion sont connus de

tous. Les difficultés de diagnostic ne se présentent guère que dans la forme la plus intense, surtout lorsque les accidents cérébraux dominent sur les autres, et plus particulièrement lorsqu'une indigestion survenant au début d'une maladie aiguë pourrait être considérée comme la maladie principale.

Le *traitement* est communément fort simple : dans quelques cas cependant une saignée est indiquée contre la persistance et l'intensité d'une congestion cérébrale, dont l'indigestion est accompagnée, et qui peut même devenir un obstacle au vomissement.

Quand l'indigestion se répète à des intervalles rapprochés chez le même individu, il y a lieu de rechercher les causes qui la reproduisent, de s'assurer qu'elle n'est pas symptomatique de quelque lésion matérielle, et de diriger la prophylaxie en conséquence.

DEUXIÈME PARTIE.

DES DYSPEPSIES HABITUELLES.

CHAPITRE I^{er}. DÉFINITION. — Je comprends sous ce nom les troubles persistants des fonctions digestives, qui sont indépendants de toute autre maladie appréciable, soit des organes mêmes de la digestion, soit de ceux qui concourent aux mêmes fonctions ou lui sont simplement associés par les lois de la sympathie, soit enfin de toute lésion des parties solides ou liquides de l'économie. Dans tous ces cas, les troubles digestifs appartiennent à la maladie dont ils sont les symptômes. J'en dirai autant de ceux qui se montrent chez beaucoup de femmes pendant la grossesse, et chez quelques-unes à chaque époque menstruelle, et qui se lient aux conditions particulières où se trouve alors l'utérus.

CHAPITRE II. DES CAUSES. — Les dyspepsies habituelles peuvent dépendre des mêmes causes que celles qui produisent les dyspepsies accidentelles,